



FICHE TECHNIQUE

KEIM ATHENIT®-LUCENTE

1. DESCRIPTION DU PRODUIT

KEIM Athenit-lucente est une peinture à la chaux prête à l'emploi, conforme à la norme NF EN 4618, à base de chaux grasse pure, vieillie pendant au moins 3 ans, et de poudre de marbre grecque très blanche, dans un blanc de chaux classique. Les matières premières de haute qualité et l'absence totale de dioxyde de titane et d'additifs de liant synthétiques confèrent à KEIM Athenit-lucente l'effet lustré classique de la chaux aérienne avec l'aspect semi-transparent des vraies peintures à la chaux.

2. DOMAINE D'APPLICATION

KEIM Athenit-lucente peut être utilisé à l'intérieur sur les enduits à la chaux, les enduits de chaux-ciment, les enduits d'assainissement ainsi que les pierres naturelles absorbantes, le béton et les anciennes couches de peinture minérales. KEIM Athenit-lucente convient particulièrement à la rénovation de bâtiments historiques dans le cadre de la conservation des monuments. En combinaison avec les composants du système KEIM, tous parfaitement adaptés les uns aux autres, le système Athenit permet de créer un ensemble de solutions esthétiques les plus diverses.

Ne convient pas pour :
supports contenant de l'huile

3. PROPRIÉTÉS DU PRODUIT

- prêt à l'emploi
- sans tension
- des couleurs intenses et résistantes à la lumière
- résistant aux taches
- respectueux de l'environnement
- ne jaunit pas
- effet de chaux lustrée classique
- hautement perspirant
- Réaction au feu : incombustible
- pas de résines végétales
- pas de liants synthétiques

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT:

- Densité: ca. 1,4 - 1,5 g/cm³

CLASSEMENT:

- Diffusion de vapeur d'eau (valeur sd): < 0,02 m

TEINTES:

Blanc chaux et en référence à la palette KEIM exclusiv.

Le blanc peut être teinté avec de la poudre de décors jusqu'à 7%. La teinte peut varier en fonction du pouvoir absorbant du support utilisé ou du nombre de couches successives. Pour déterminer la teinte exacte, réaliser des échantillons. De légères variations de teinte sont possibles lors de livraisons ultérieures en raison du matériau.

COMPOSITION

Eau, hydroxyde de calcium, carbonates de calcium, sucres naturels, cellulose

4. INSTRUCTIONS DE MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DU SUPPORT:

Le support doit être cohésif, sec, absorbant, propre, exempt de poussière et de graisse. Réparer les défauts avec un matériau de même type et de même structure. Pour les supports très absorbants, il est recommandé de procéder à un traitement préalable avec Kalksinterwasser. Pour les supports friables, il est recommandé d'effectuer un prétraitement avec KEIM Liant Fixativ, dilué 1:3 avec de l'eau. Les laitances (efflorescences/laitances calcaires) sur les nouveaux enduits doivent être éliminées avec KEIM Corrosif liquide. Anciens revêtements organiques bien adhérents, enduits d'assainissement, les supports peu absorbants et très lisses doivent être pré-enduits sur toute leur surface avec KEIM Athenit-fondo. Les supports présentant des fissures ou des différences de structure doivent également être prétraités avec KEIM Athenit-fondo. Pour un effet garnissant plus prononcé, KEIM Athenit-fondo peut être mélangé avec max. 10% de KEIM Athenit-Fino.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE:

La température ambiante et du support pendant l'application et le séchage doit être ≥ 5 °C.

PRÉPARATION DU PRODUIT:

KEIM Athenit-lucente doit être bien mélangé avant utilisation.

CONSOMMATION:

environ 0,3 kg/m² pour une application en deux couches.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles sont à déterminer avec exactitude par des essais sur chantier.

PRÉPARATION:

Appliquer de préférence KEIM Athenit-lucente en couches croisées (peut également être pulvérisé par projection airless). Si nécessaire, humidifier légèrement le support.

La couche de fond et l'éventuelle couche intermédiaire peuvent être diluées avec un peu d'eau ou de KEIM Kalksinterwasser. La couche de finition doit être appliquée non diluée.

Selon le support et l'humidité ambiante, des couches de laitances (exsudations) calcaires légèrement brillantes peuvent se former. Ceci correspond au caractère des vraies peintures à la chaux. KEIM Athenit-lucente peut être appliqué sur des enduits à la chaux frais et KEIM Athenit-fino également a fresco.

TEMPS DE SÉCHAGE:

Recouvrable au plus tôt après 4 heures (à 23°C et 50% HR). En cas d'humidité relative de l'air et/ou d'épaisseur des couches plus élevées et/ou de températures plus basses, le séchage est retardé en conséquence. En cas de remontées de tanins et autres substances, un temps d'attente plus long d'environ 24 -48 heures peut améliorer le résultat. Le pouvoir couvrant total n'est atteint qu'après séchage complet.

NETTOYAGE DES OUTILS:

Nettoyer immédiatement à l'eau.

5. CONDITIONNEMENT

| Quantité par conditionnement | Unité | Nombre par palette | Type de conditionnement |
|------------------------------|-------|--------------------|-------------------------|
| 24 | kg | 24 | seau |

6. STOCKAGE

| Durée de stockage max. | Conditions de stockage |
|------------------------|---|
| 12 mois | au frais hors gel Garder les récipients hermétiquement fermés |

7. ÉLIMINATION

Pour des informations sur l'élimination, voir la section 13 de la fiche de données de sécurité.

Nomenclature déchets: 08 01 11 *

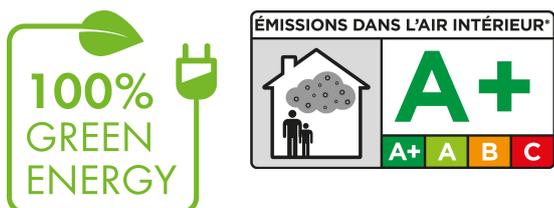
8. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Se référer à la fiche de données de sécurité. Valeur limite de l'UE pour ce produit (Cat. A/a): 30 g/l.
Ce produit contient : 0 - 7 g/l de COV.

9. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Protéger les surfaces qui ne doivent pas être traitées, notamment le verre, la céramique et la pierre naturelle. Nettoyer immédiatement avec beaucoup d'eau et éliminer les projections sur les surfaces environnantes ou les zones de circulation. Il est interdit de mélanger le matériau avec des produits n'appartenant pas au système ou avec des produits complémentaires appartenant à d'autres systèmes.

10. CERTIFICATS & LABELS DE QUALITÉ



Les valeurs et propriétés mentionnées sont le résultat d'un travail de développement intensif et d'expériences concrètes. Nos recommandations écrites et orales ont pour but d'aider à la sélection de nos produits et ne constituent pas un rapport juridique contractuel. Plus particulièrement, elles ne libèrent pas l'acheteur et l'applicateur de l'obligation de s'assurer eux-mêmes, avec le soin habituel du secteur, de l'adéquation de nos produits en relation avec l'usage prévu. Les règles générales de la construction doivent être respectées. Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications visant à améliorer le produit ou son utilisation. La publication de cette édition rend caduques les éditions précédentes.